

Recommandations aux auteurs des RMPR

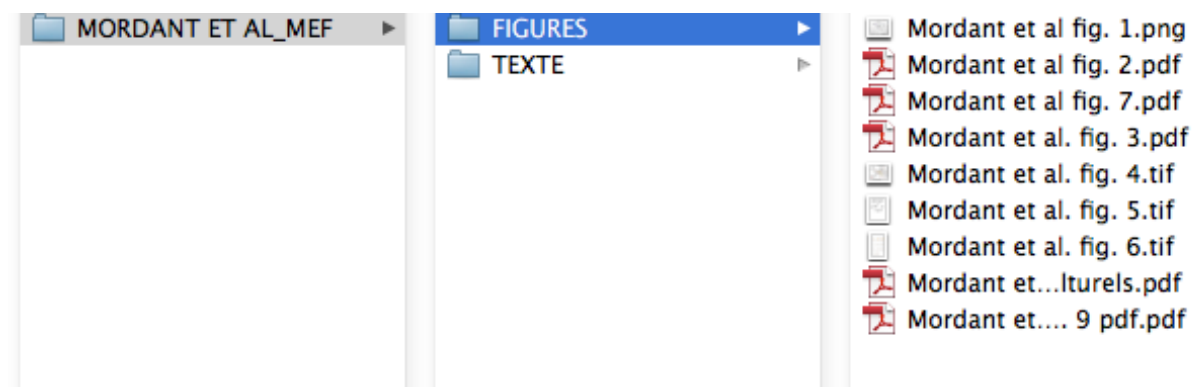
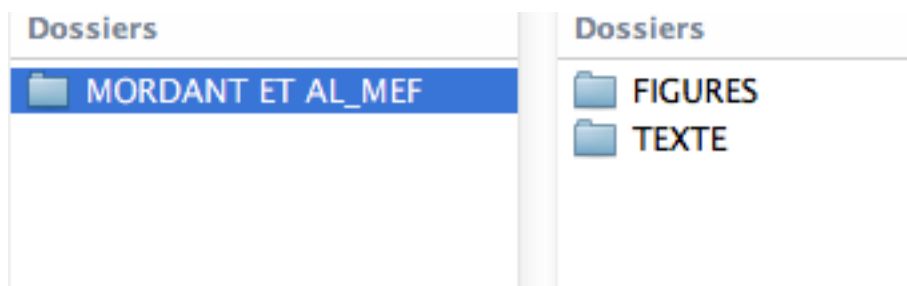
Une fois le manuscrit accepté par le comité scientifique, il est confié à la cellule d'édition. Il est indispensable qu'une collaboration s'instaure entre l'auteur et cette cellule tout au long de la préparation de l'ouvrage.

Le texte est relu par un(e) ou un correcteur(trice) qui soumet ses observations aux auteurs. Ces derniers étant chargés d'apporter les corrections nécessaires à leur texte initial.

Mots-clés : fournir 5 à 10 mots-clés en français et en anglais.

Résumés : fournir un résumé de l'article en français et en anglais (10 à 15 lignes).

Article : le manuscrit complet est envoyé par messagerie ou transfert de fichiers (we transfer, gros fichier, zephyrus etc.). Il doit comprendre un dossier texte incluant le texte de l'article, les notes infrapaginales, les légendes des illustrations et un fichier auteurs et adresses (un fichier distinct à chaque fois) ... et un dossier illustrations avec les fichiers illustrator, photoshop, pdf, photos jpeg ... Les noms des fichiers doivent être explicites : **cf. modèle joint**



Bibliographie : elle est annexée directement en fin d'article : **cf. modèle joint**

Mise en page du texte :

Afin de faciliter le montage du manuscrit et d'accélérer la procédure de sa mise en forme nous vous demanderons de suivre strictement les recommandations suivantes : **cf. modèle joint**

Texte :

- saisir le texte, sans feuille de style ni tabulations au format Word en Times New Roman,
- corps du texte en 12 justifié,

Titres de l'article : en 14 petites capitales gras – centré

Auteurs : en 12 prénoms en petites capitales et noms en majuscule

Titres : indiquer la hiérarchie des titres selon le modèle joint : ne pas dépasser 3 niveaux dans cette hiérarchie. Titre 1 : petites capitales en 12 centré gras, titre 2 : en petites capitales en 12 centré, titre 3 : en petites capitales en 12 en italique centré

Italiques : réservées aux titres d'ouvrages, de périodiques et aux mots en langues étrangères.

Majuscules : elles sont accentuées. Indiquer les accents pour tous les noms propres.

Notes infrapaginales

- pas de notes automatiques mais les regrouper sur un fichier informatique autonome,
- en limiter le nombre et les numéroter de 1 à n,
- les appeler dans le texte dans l'ordre numérique sous la forme (n).

Appels bibliographiques dans le texte

Exemples : (Vaquer, 1975, p. 145)
(Coularou et Gutherz, 1990),
(Nickels *et al.*, 1989, p. 38-50, fig. 2, n° 3)
(Grimal, 1997a)

Utiliser *et al.* dans l'appel s'il y a plus de 2 auteurs.

Lorsque plusieurs appels se suivent, les classer par ordre chronologique des publications (Vaquer, 1975 ; Nickels *et al.*, 1989, 1990).

Appel des illustrations dans le texte

Les figures sont appelées dans l'ordre numérique sous la forme suivante : (fig. 1, n° 5). Ne pas distinguer dessins, photographies, tableaux, graphiques. Utiliser une numérotation continue.

Légendes (cf. modèle joint)

Elles doivent être complètes ; ne pas oublier :

- noms des auteurs des dessins et photos, et organismes de rattachement,
- description du mobilier, des trames, des symboles utilisés, etc.,

Figure 1 – plan du site de Saint-Vulbas à l'échelle du PIPA (A), détail de l'espace funéraire (B) et répartition de la céramique associée aux tombes 187, 1006 et 1228 (C et C') (DAO, S. Saintot / Inrap ; dessins céramique C. Plantevin / Inrap, P.-J. Rey/EDYTEM).

Bibliographie

Elle est classée par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Pour les règles bibliographiques : voir annexe I.

Signature (s)

Nom(s) et prénom(s) des auteurs en entier.

Adresse complète

Nom et adresse des laboratoires ou des organismes de rattachement.

ARD Vincent

UMR 5608 « TRACES »,

CNRS, Université de Toulouse 2 Jean Jaurès

Maison de la Recherche,

5, allées Antonio Machado,

F-31058 Toulouse cedex 9

vincent.ard@univ-tlse2.fr

Note bene final

Seulement si besoin. Il peut comporter les remerciements divers.

Propriété littéraire ou artistique

Toute reproduction de texte ou illustration est soumise à l'autorisation du propriétaire (auteur, éditeur, musée, etc.) conformément à la loi sur la propriété littéraire et artistique. La demande d'autorisation doit être faite par l'auteur. Les frais afférents sont à sa charge.

Les illustrations

Dimensions

Les illustrations/planches doivent avoir un format final maximum de 169 mm de large x 228 mm de hauteur, légende comprise. La largeur d'une colonne est de 80 mm.

Pas de présentation à l'italienne ou paysage.

Toujours indiquer l'orientation et l'échelle.

Illustrations remises sur supports traditionnels

(papier dessin, calque, papier photo)

Les documents sur calque ou transparent sont acceptés à titre exceptionnel.

Ne jamais mélanger du calque (transparent) et des papiers collés (opaques) : ils doivent être scannés séparément.

Trames : leur usage est à proscrire, des effets irréversibles de moirage apparaissent après numérisation et réduction. Les placer de préférence sur un calque superposé au dessin de fond. Elles seront ensuite réalisées sous Illustrator par l'éditeur.

Typographie : soit elle est de bonne qualité, homogène sur l'ensemble des dessins et adaptée pour la réduction, soit elle doit être placée sur un calque superposé au dessin de fond ; elle sera alors refaite numériquement par l'éditeur.

Traits et détails de l'illustration : ils doivent rester lisibles après réduction aux formats de justification de l'éditeur (voir *supra*, dimensions). Pour vous en assurer, effectuer ces réductions en photocopie.

Photos : fournissez des originaux : diapos, tirages N&B ou couleur (l'illustration sera N&B), accompagnez les diapos d'un tirage papier professionnel.

A proscrire absolument : le scotch, les découpages et superpositions de plusieurs épaisseurs de calque, film, papier, etc. : à la photogravure, des traces apparaissent.

Numérisation par scanner

L'utilisation d'un scanner professionnel est conseillée pour obtenir une qualité d'image adaptée pour l'édition. Il est préférable de fournir les documents originaux, éventuellement avec un modèle de placement.

Résolution à l'acquisition

Dessin au trait : numériser en bitmap à 1.200 dpi ou en niveaux de gris à 600 dpi.

Photos N&B : numériser en niveaux de gris à 300 dpi ou 600 dpi si elles contiennent des traits.

Photos couleur : numériser en niveaux de gris à 300 dpi ou 600 dpi si elles contiennent des traits.

Diapositives : ne pas les numériser si vous ne possédez pas de scanner diapo. Nous envoyer les originaux tout en sachant qu'il est préférable de numériser des tirages papier.

Formats d'enregistrement

Format TIF.

Réductions

Numériser les images à 100 % du document original afin d'éviter les erreurs de résolution. Indiquer les réductions souhaitées qui seront effectuées par l'éditeur.

DAO

Logiciels utilisés par la cellule d'édition : Excel et Illustrator.

Courbes, histogrammes et graphiques : réalisez-les de préférence avec Illustrator, ou à défaut avec Excel : ils seront alors retraités sous Illustrator par l'éditeur.

Tableaux : ce sont des illustrations, même s'ils contiennent du texte. Ils sont à réaliser de préférence avec Illustrator, sinon avec Excel. Ils seront retraités sous Illustrator. Ne pas saisir les tableaux dans le texte.

Dessins : Illustrator. Enregistrer les fichiers au format Illustrator, ou à défaut EPS.

Garder en mémoire le format final des illustrations légendes comprises (169 x 228 mm).

Aucune illustration intégrée dans Word ou Excel ne sera acceptée.

Photos : Photoshop. Enregistrer les fichiers au format Tiff. Dans tous les cas envoyer un bon tirage et si possible les originaux : voir *infra*, numérisation.

Normes de présentation

Dimensions : concevez les figures en gardant à l'esprit que, dans la plupart des cas, elles seront réduites pour l'impression (taille de la typo, des filets, etc.).

Typographie : police utilisée : taille 10 points, filet et cadre 0,5 point (au final). Éviter d'introduire de la typographie dans Photoshop (sauf à partir de Photoshop 6). Placer la typographie (Photoshop et Illustrator) sur un calque indépendant (à vectoriser). Les légendes ne font pas partie de l'image, elles doivent figurer sur un fichier texte à part.

Traits : épaisseur minimum conseillée : 0,3 point dans Illustrator. En deçà de cette valeur les traits peuvent disparaître au flashage. Si vous réduisez vos dessins dans Illustrator avec l'outil de mise à l'échelle, n'activez surtout pas la fonction « Adapter les épaisseurs ».

Trames grises : le pourcentage de noir doit être compris entre 20 et 80 %. Éviter les motifs et dégradés dont le tirage s'avère aléatoire.

ANNEXE I – normes bibliographiques

Auteur

S'il y a plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés :

Ex. : Guillaume M.-C., Masson A., Blouet V.

Pour un auteur éditeur scientifique :

Ex. : Bur M. (Ed.).

Dates de publications

1990a :

1990b :

1995

A paraître :

Sous presse :

s. d. = sans date :

s. l. = sans lieu :

Actes de colloques

Mettre en en-tête la date de publication du colloque, qui sera celle de l'appel dans le texte. Si le colloque n'a pas été publié, utiliser « A paraître ». Mais il ne faut pas omettre la date du colloque dans la référence bibliographique

Les bibliographies sont mises en forme par l'éditeur. A cette fin, il convient que les références soient le plus complètes possible et que nous soient fournis les éléments suivants pour :

Une contribution dans un périodique

Nom(s) (de tous les) auteurs(s)

Initiale(s) du (des) prénom(s)

Indiquez le cas échéant si directeur scientifique ou éditeur scientifique

Date du millésime du périodique

Date de publication si elle est différente

Titre article

Nom du périodique (nom complet et développé)

N° de la tomainon du périodique

Pagination de l'article (début et fin)

Exemple : Blouet V., Faye O.

1986 : « *l'âge du Bronze final en Lorraine : l'exemple du gisement de Maizières-lès-Metz* », Les Cahiers lorrains, 4, p. 277-293

Un ouvrage

Nom(s) (de tous les) auteurs(s)

Initiale(s) du (des) prénom(s)

Indiquez le cas échéant si directeur scientifique ou éditeur scientifique

Date de publication, ou « à paraître », ou « sous presse », ou « sans date »

Titre et sous-titre complets

Lieu d'édition

Editeur

Nombre de pages

Nombre de figures

Nombre de tableaux

Nombre de planches

Nombre de cartes

Exemple : Gauthier N.

1986 : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle -I- Province ecclésiastique de Trèves* (Belgica Prima), Paris, Masson, 65 p., 39 fig.

Une contribution dans un ouvrage collectif

(supplément ou collection : DAF, etc. et catalogue d'exposition)

Nom(s) (de tous les) auteurs(s) (indiquez le cas échéant si directeur scientifique ou éditeur scientifique)

Initiale(s) du (des) prénom(s)

Date de publication, ou « à paraître », ou « sous presse », ou « sans date »

Titre de la contribution

Nom(s) du (des) directeur(s) ou éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage collectif

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) directeur(s) ou éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage collectif

Précisez si directeur(s) ou éditeur(s)

Titre de l'ouvrage collectif

Nom complet de la collection ou du supplément (ex. Documents d'archéologie française)

N° du volume dans la collection ou n° du supplément

Lieu d'édition

Editeur

Pagination de la contribution (début-fin)

Exemple : Blanchet J.-C., Martinez R.

1986 : « Vers une chronologie interne du Chasséen dans le nord du Bassin parisien », in Demoule J.-P., Guilaine J. (dir.), *Le Néolithique de la France : hommage à G. Bailloud*, Paris, Picard, p. 331-342.

Une contribution dans des actes de colloque

Nom(s) (de tous les) auteur(s) de la contribution

Initiale(s) du (des) prénom(s)

Date de publication, ou « à paraître », ou « sous presse »

Titre de la communication

Directeur(s) ou éditeur(s) scientifique(s) du colloque (s'il y en a)

Titre du colloque

Lieu du colloque

Date du colloque

Lieu d'édition

Editeur

Pagination de la communication (début-fin)

Exemple : Dauvois M.

1975 : « Industrie osseuse préhistorique et expérimentation » in *1^{er} colloque international sur l'industrie de l'os dans la Préhistoire, abbaye de Sénanque, avril 1974*, Aix-en-Provence, univ. de Provence, p. 73-84.

Pour des thèses, travaux universitaires et documents finaux de synthèse

Nom auteur

Initiale du prénom

Date

Référence du type de travail universitaire (thèse de doctorat, mémoire de maîtrise, etc.)

Université de soutenance et ville

Nombre de pages (éventuellement nombre de volumes)

Exemple : Viaud D.

1987 : *Les origines de Divodurum : recherches sur la céramique gallo-romaine précoce, de La Tène finale à la période claudienne*, mém. de maîtrise d'histoire, univ. de Metz, 2 vol., 243 p. et 81 pl.